

# Criminalite Urbaine Et Defis Securitaires Dans La Ville De Bukavu

**Amani Byamungu Joseph**

Université Officielle de Bukavu, République Démocratique du Congo

## Résumé :

Cet article examine la criminalité urbaine qui se manifeste par la fréquence des actes criminels impétueux et spectaculaires commis régulièrement dans la ville de Bukavu et qui entachent sa bonne réputation. Les actes criminels commis envers les citoyens dans cette ville sont l'expression d'inégalités de pouvoir social, ou de la volonté de faire valoir des revendications particulières, parfois de façon répétée et par la force.

Divers facteurs écologiques affectent négativement la tranquillité dans la ville de Bukavu, il s'agit entre autre de la présence en grand nombre d'enfants vivants dans la rue, la consommation abusive des boissons fortement alcoolisées et drogues, le chômage de masse, l'immigration incontrôlée, l'effondrement des contrôles sociaux, etc.

Son urbanisation rapide associée à une hétérogénéité sociale influe sur la quiétude, la sécurité des habitants et de leurs biens. Dépourvue d'un ensemble des infrastructures collectives nécessaires à la vie quotidienne des citoyens, la population se concentre sur un espace réduit et peu aménagé. Cette situation engendre une crise urbaine et influe sur la naissance des bidonvilles favorisant ainsi les violences urbaines.

**Motsclés :** Criminalité, Défis sécuritaire, ville de Bukavu,

## Abstract :

This article examines urban crime, which is manifested in the frequency of impetuous and spectacular criminal acts committed regularly in the city of Bukavu, tarnishing its good reputation. The criminal acts committed against city dwellers in this city are the expression of social inequalities, or the desire to assert particular claims, sometimes repeatedly and by force.

Various environmental factors have a negative impact on tranquility in Bukavu, including the presence of large numbers of street children, the abuse of alcoholic beverages and drugs, mass unemployment, uncontrolled immigration, the collapse of social controls, and so on.

Rapid urbanization combined with social heterogeneity has an impact on the peace and security of residents and their property. Lacking all the collective infrastructures necessary for the daily life of city dwellers, the population is concentrated in a small, poorly developed area. This situation creates an urban crisis, leading to the emergence of slums and urban violence.

**Keywords:** Criminality, Security challenges, Bukavu City

## 1. INTRODUCTION

La criminalité urbaine et la violence font partie des plus grands défis auxquels les villes contemporaines sont confrontées, et à ce titre représentent l'une des plus grandes préoccupations chez les citoyens et les gouvernements à travers le monde<sup>1</sup>.

L'Afrique quant à elle, offre un spectacle de violence expliqué dans une certaine mesure à partir de la criminalité urbaine<sup>2</sup>. Cette criminalité violente constitue la plus grande menace à la sécurité personnelle à laquelle sont confrontés la plupart des africains.

Dans un rapport de l'Office des Nations Unies de lutte contre la drogue et le crime, il a été constaté que 36 % de tous les homicides dans le monde ont lieu en Afrique. Avec un chiffre stupéfiant de 17 meurtres pour 100 000 habitants, le taux d'homicides en Afrique est deux fois plus élevé que la moyenne mondiale. De même, les cas de vols et de viols sur le continent dépassent les chiffres mondiaux, révélant une situation alarmante<sup>3</sup>.

En outre, les problèmes de criminalité dans des villes africaines sont aggravés par l'urbanisation rapide et la croissance de bidonvilles défavorisés, dépourvus de services de base, notamment de présence policière. Dans de nombreuses villes, ces insuffisances sont comblées par des gangs et des groupes criminels organisés qui se livrent à l'extorsion, aux enlèvements, à la violence contre la population locale et au profit pécuniaire. Parfois, ces gangsters sont protégés par des agents des forces de l'ordre ou des hommes politiques malhonnêtes<sup>4</sup>.

Au Niger par exemple, la rapidité et l'ampleur de la croissance démographique et spatiale dans la ville de Niamey a influé négativement sur la vie quotidienne des citoyens étant donné les limites des pouvoirs publics à doter la capitale du Niger de l'ensemble des infrastructures collectives nécessaires. Cette crise de la gestion urbaine à Niamey se traduit non seulement par une détérioration du cadre de vie des habitants mais, par une insécurité grandissante qui est malheureusement le résultat de deux facteurs principaux intimement liés : la paupérisation grandissante de la population et la faiblesse du mode d'encadrement des jeunes. La délinquance juvénile prend de plus en plus d'ampleur dans cette ville comme en témoigne le très grand nombre d'enfants vivant dans la rue, qui, à l'occasion, commettent de petits larcins, vols à la tire, cambriolages et agressions<sup>5</sup>.

En République Démocratique du Congo, l'explosion démographique non contrôlée dans les milieux urbains a eu pour conséquence l'étalement des villes donnant naissance à des quartiers précaires et peu aménagés. La violence sociale et criminelle s'est développée dans des quartiers minés par une forte consommation d'alcool frelaté et de drogue.

Les Shégués et les Kuluna (tous enfants vivant dans la rue), âgés entre 10 et 35 ans, sont les principaux acteurs de la criminalité dans les villes de Mbuji-Mayi et Kinshasa. Se considérant « socialement morts

---

<sup>1</sup> 5<sup>e</sup> Edition du Rapport International sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne du CIPC (2016). Disponible en ligne sur le site [www.CIPC.ICPC.org](http://www.CIPC.ICPC.org) consulté le 4 Mars 2023

<sup>2</sup> P. De Charentenay, "L'Afrique dans les marges", *Etudes*, n°4022, 2005, p.149.

<sup>3</sup> S. LIVINGSTON, "La révolution de l'information en Afrique : Implications pour la criminalité, le maintien de l'ordre et la sécurité des citoyens", Papier de recherche du Centre d'études stratégiques de l'Afrique N° 5, Washington, D.C, 2013.

<sup>4</sup> Idem

<sup>5</sup> K. Henri MOTCHO, « Croissance urbaine et insécurité dans la ville de Niamey », *Georg. Helv.*, 59, 199-207, disponible en ligne sur <https://doi.org/10.5194/gh-59-199-2004.2004> consulté le 06 Mars 2023

» et n'ayant accès à aucun moyen légal d'expression de leurs frustrations et préoccupations, ils s'adonnent alors à plusieurs formes de crimes dont le gangstérisme, le vol, la prostitution et le viol<sup>6</sup>.

Face à la criminalité urbaine qui prévaut dans la ville de Bukavu et dont la fréquence et la régularité inquiètent, il est opportun de focaliser l'attention sur ce phénomène qui met en face les appareils répressifs de l'Etat et le maintien de la sécurité des personnes menacée par la permanence d'actes criminels. Situation nécessitant des explications plausibles même si on a souvent tendance à considérer que cela relève de « secret d'Etat », « secret de défense »<sup>7</sup>, etc.

Il sied de noter que le phénomène de la criminalité urbaine à Bukavu suscite une attention croissante des chercheurs, gouvernants, membres de la société civile etc. Ce nouvel intérêt résulte en grande partie du fait que des formes plus spectaculaires des crimes impétueux deviennent de plus en plus fréquentes dans la ville de Bukavu. Ces crimes se manifestent sous différentes formes : vols simple, vols à mains armées, cambriolages, assassinats, enlèvements, escroqueries, pendaisons, etc. En plus des cas cités, on peut aussi mentionner la fréquence des attentats envers les changeurs de monnaie en pleine journée dans cette ville.

La croissance de la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu serait également liée à la mauvaise gouvernance du secteur de sécurité conduisant à des multiples problèmes pour les habitants. Il en résulte une nécessité d'interroger les mécanismes de protection préconisés par les services de sécurité afin de lutter contre la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu.

Il importe de souligner qu'en dépit des décisions et initiatives de protection initiées par les autorités locales au niveau de la Ville de Bukavu, les actes criminels qui s'y commettent fréquemment inquiètent plus d'un citoyen. Souvent du côté gouvernemental, ces actes sont orchestrés par « les non autrement identifiés » alors que, du côté de la population, les prestataires des services de sécurité qui sont censés maintenir l'ordre public et la sécurité en ville sont incriminés.

Face à ce phénomène qui tarde à trouver des solutions, il s'observe un mécontentement qui se manifeste du côté de la population au travers différentes manifestations organisées par des mouvements citoyens et la société civile allant dans le sens à revendiquer la sécurité et le rétablissement de la paix. Ainsi, deux questions sont au centre de cette recherche à savoir : (i) Comment la criminalité constitue-t-elle un défi de gouvernance sécuritaire dans la Ville de Bukavu ? (ii) Quelles sont les manifestations, causes, conséquences ainsi que les auteurs de la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu ?

Au regard de cette problématique, nous nous proposons, à part la partie méthodologique, d'examiner les manifestations de la criminalité urbaine et leur modus operandi(i), d'identifier les facteurs explicatifs de la criminalité urbaine à Bukavu(ii), de s'imprégner de l'efficacité des mesures prises par les gouvernants dans la lutte contre la criminalité urbaine à Bukavu(iii) et enfin relever les défis liés à la gouvernance sécuritaire dans la ville de Bukavu(iv).

## 2. Méthodologie et présentation de la zone d'étude

### ▪ Brève présentation de la zone d'étude

La ville de Bukavu constitue la zone de recherche sur laquelle porte notre étude. Il sied de noter que cette ville est située à l'Est de la République Démocratique du Congo à 28°51' de longitude Est, à une

<sup>6</sup> CRDI, « Etude sur les violences et exclusions urbaines en République Démocratique du Congo », programme : Villes sûres et inclusives. Disponible en ligne sur [www.crdi.ca/villes](http://www.crdi.ca/villes) consulté le 06 Mars 2023

<sup>7</sup> F. Vunduawe Te Pemako, *A l'ombre du Léopard. Vérités sur le règne de Mobutu Sese Seko*, Editions Zaïre Libre, Bruxelles, 2000, p.156-157.

latitude moyenne de 1600 m. Chef-lieu de l'ancienne Province du Kivu, Bukavu a été créé par l'ordonnance N° 22/1396 du 29/06/1958 qui fixe ses limites. Elle est devenue le chef-lieu de la Province du Sud-Kivu par l'ordonnance-loi N°88-031 du 20 juillet 1988 portant découpage territorial divisant l'ancienne Province du Kivu en trois Provinces distinctes : Province du Maniema, Nord-Kivu et celle du Sud-Kivu<sup>8</sup>.

Notons-en plus que la Ville de Bukavu est subdivisée administrativement en trois Communes (Kadutu, Ibanda et Bagira), avec 13 Quartiers et 197 avenues. Elle a une superficie de 60 Km<sup>2</sup> avec une population estimée à 1783705 habitants<sup>9</sup>.

Cette étude est focalisée sur Bukavu suite à la régularité des actes criminels qui y sont commis au jour le jour. Par ailleurs, notre étude porte sur une période de temps allant de 2019 jusqu'en 2023. Le choix de cette période se justifie par l'accentuation de la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu pendant ce temps. Cette période a été caractérisée également par différentes opérations initiées par les autorités locales afin d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens.

#### ▪ **Méthodologie de l'étude**

Pour collecter et analyser les données de cette recherche, nous avons mobilisé une approche mixte à la fois qualitative et quantitative à travers les techniques diverses. Ainsi, pour collecter les données, nous avons mobilisé les techniques d'analyse documentaire, l'observation directe, l'entretien semi-directif, le questionnaire d'enquête, etc.

#### • **La technique documentaire :**

Par cette technique, nous nous sommes référés aux différents travaux antérieurs en rapport avec notre sujet de recherche. C'est ainsi qu'à travers cette dernière nous avons eu à consulter certains ouvrages et autres documents écrits comme des archives publiques et privées, documents officiels et publications en rapport avec notre sujet de recherche, les rapports annuels de la Mairie de Bukavu, les informations publiées par les presses écrites et diffusées par les médias de la place, les bulletins hebdomadaires de l'ANR. Ces différents documents ont été critiqués et analysés discursivement dans le but d'en retenir le nécessaire pour l'avancement de cette étude.

#### • **La technique d'observation directe :**

Sur base d'une grille d'observation, nos observations ont été concentrées sur les agents des services de sécurité, leur comportement vis-à-vis des scénarios d'insécurité, les matériels mis à leur disposition pour lutter contre la criminalité urbaine à Bukavu, les bureaux et commissariats de police installés dans différentes communes de Bukavu. Nos observations ont été faites également dans différents cachots où sont incarcérés les bandits qui commettent les actes criminels dans la ville de Bukavu ainsi que sur certaines victimes qui ont subi ces actes dans la ville. Enfin, cette technique nous a permis de s'acquérir des difficultés liées à la lutte contre la criminalité à Bukavu et de critiquer le niveau de conditionnement des agents sur le terrain, surtout la façon dont ils exercent leurs fonctions. Nos observations ont porté sur une période de 18 mois allant de juillet 2023 à décembre 2024.

#### • **La technique d'entretien semi-directif :**

La technique d'entretien a été d'une importance capitale dans le processus de collecte des données dans cette étude. Par cette technique, nous avons mené un total de 24 entretiens, notamment avec certains agents et cadres œuvrant dans le secteur de sécurité dans la ville de Bukavu (le Magistrat de l'auditorat

<sup>8</sup>S. Ch et al, *Atlas de la ville de Bukavu*, CERUKI-ISP/BUKAVU, 1981, p.5.

<sup>9</sup> Rapport annuel de la Mairie, année 2021

militaire(1), le Commissaire supérieur adjoint en charge de la sécurité publique dans la ville de Bukavu(1), Le Maire de la ville et son adjoint(2), le Chef de Division de l'intérieur a.i(1), six entretiens avec les chefs des quartiers ; quatre entretiens avec les membres de la société civile, deux avec les responsables de l'ANR.

En plus, nous avons mené quatre entretiens avec certains policiers et militaires ainsi que trois entretiens avec les prisonniers incarcérés à l'auditorat militaire et au cachot du Bureau de la police urbaine ville de Bukavu. Avec l'entretien semi directif, nous avons accordé à l'interviewé la liberté de sortir de temps en temps de notre guide d'entretien tout en se rassurant qu'il reste circonscrit dans le cadre de ce guide. Chaque entretien a pris au minimum 45 minutes. Les thèmes des entretiens étaient entre autres : les facteurs explicatifs de la criminalité dans la ville de Bukavu ; les implications de la criminalité à Bukavu ; le profil social des acteurs et des victimes de la criminalité à Bukavu, les défis de gouvernance sécuritaire à Bukavu ainsi que sur les mesures de prévention de la criminalité à Bukavu.

#### • **L'enquête par questionnaire et taille de l'échantillon**

Face aux limites de ces outils qualitatifs ci-haut énumérés, nous avons également mobilisé le questionnaire d'enquête afin de recueillir les avis des habitants de la ville de Bukavu sur la gouvernance sécuritaire et la criminalité urbaine. Au total, notre questionnaire d'enquête a été adressé à 400 personnes dans toutes les communes de la ville de Bukavu. Notre questionnaire été constitué de 11 questions englobant trois thèmes à savoir : les manifestations de la criminalité et défis de la gouvernance sécuritaire ; les facteurs explicatifs de la criminalité dans la ville de Bukavu et les implications y afférentes ; le profil social des acteurs et des victimes de la criminalité à Bukavu ainsi que les mesures de préventions envisagées par les acteurs.

Pour collecter les données avec le questionnaire d'enquête, six enquêteurs ont été largués dans les trois communes de la ville de Bukavu en raison de deux personnes par commune. Avant la descente sur terrain, nous avons organisé une séance de formation à ces enquêteurs afin de leur faire comprendre le bien-fondé de cette recherche et les objectifs poursuivis par cette dernière. Pour être recruté comme enquêteur, il fallait que la personne ait une parfaite maîtrise de la ville de Bukavu, avoir un diplôme universitaire (BAC+3 et BAC+5) en sciences sociales et humaines et autres disciplines connexes ainsi que la maîtrise de langues locales couramment parlées à Bukavu.

Quant à la taille de l'échantillon, nous avons fait recours à la formuler de Solvin selon laquelle :  $n =$

$$\frac{N}{1+N.r^2} \text{ ou}$$

N= Taille de la population globale (le N de la ville de Bukavu en 2023 était de 1783705).

n = taille de l'échantillon

r = marge d'erreur estimé à 5% (0,05).

$$n = \frac{1783705}{1 + 1783705.r^2} = 400$$

#### • **Démarche de traitement et analyse des données**

##### ▪ **Données quantitatives**

A l'issue de l'enquête, la base de de données a été soumise à un nettoyage préalable dans le logiciel Sphinx et où les statistiques descriptives ont été faites. Avec ce traitement, nous avons atteint aisément les résultats de cette recherche à travers les objectifs de départ.

##### ▪ **Données qualitatives**

L'analyse du contenu nous a orienté dans le traitement des données qualitatives. Nous avons passé à trois étapes de cette analyse notamment : la transcription des données, le codage des informations et le

traitement des données. Ainsi, nous avons opter à cette technique dans l’objectif de transformer le discours oral des répondant à un texte afin d’étudier le sens des propos tenus par les répondants. De ce faite, la transcription des données a été faites à la main et par enregistrement. Nous avons retenu mot à mot de tout ce que disait l’interviewé et avons procéder par la lecture des différents entretiens afin de s’imprégner au fur et à mesure de leur transcription.

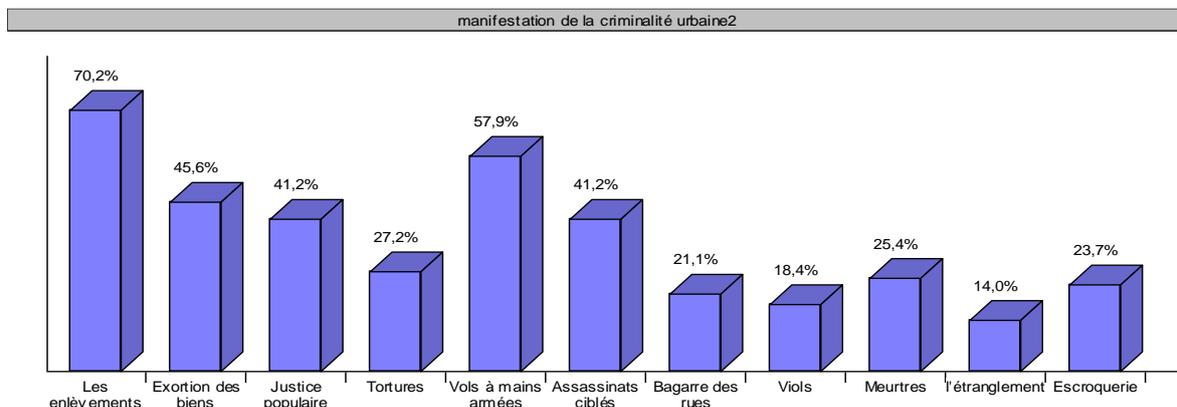
Avec cette technique d’analyse de contenu, nous avons procédé par la lecture à plusieurs reprises des données recueillies à travers le guide d’entretien afin de pouvoir classer et évaluer la nature de ces dernières.

### 3. Présentation et discussion des résultats

#### 3.1. Manifestations de la criminalité urbaine : modus operandi

La criminalité en milieu urbaine est un sujet d’intérêt majeur dans toute société moderne. Il convient de noter qu’actuellement, les villes sont souvent confrontées à des défis spécifiques liées à la criminalité, tels que la violence urbaine, le vol, les agressions et les délits liés à la drogue. Weinberger Barbara soutient que la violence urbaine dans les grandes villes du monde industrialisé possède une grande gamme de déclencheurs, de cibles et de facteurs précipitants<sup>10</sup>.

La criminalité urbaine est donc un phénomène général à la plupart des sociétés modernes. Toutefois, ses causes et conséquences comme ses manifestations diffèrent d’un pays à l’autre, d’une ville à une autre<sup>11</sup>. Dans la ville de Bukavu par exemple, le phénomène de la criminalité urbaine se manifeste sous différentes formes : vols à mains armées, enlèvements, cambriolages, assassinats, viols et violences, extorsion des biens, meurtres, escroquerie, tortures, l’étranglement, etc. tel que démontré dans cette figure n°1 portant sur les manifestations de la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu.



Il sied de souligner que ces actes criminels commis envers les habitants de la ville de Bukavu sont l’expression d’inégalités de pouvoir social, ou de la volonté de faire valoir des revendications particulières, parfois de façon répétée, par la coercition.

- **Vols à mains armées, vols simples et cambriolages**

*Les cas de vols à mains armées, vols simples et cambriolages* sont souvent enregistrés dans des quartiers populaires de la ville de Bukavu. Il sied de souligner que la plupart des maisons dans ces quartiers ne

<sup>10</sup> W. BARBARA, « L’anatomie de l’antagonisme racial et de la violence urbaine : les bandes à Birmingham dans les années 1870 ». In : *Déviance et société*. 1991-Vol. 15-N°4. pp. 404-418.

<sup>11</sup> S. GENDROT, « l’insécurité, un enjeu majeur pour les villes », *Sciences Humaines*, Mensuel N° 89-Décembre 1998.

sont pas bien sécurisé suite à l'absence des portails blindé, équipés d'un entrebâilleur pour reconnaître les visiteurs qui entrent. Par conséquent, ces quartiers où les crimes sont plus fréquents sont stigmatisés et les habitants ont tendance à déménager au centre-ville où les crimes sont moins réguliers.

Afin de faire face à ces actes criminels, les propriétaires des magasins et boutiques font recours aux services privés de gardiennage pour assurer la sécurité de leurs biens. En plus, les jeunes se mobilisent pour former les équipes de patrouilles civiles pendant les nuits.

S'agissant *des cas de cambriolage* dans la ville de Bukavu, les cambistes ou changeurs de monnaie sont les plus souvent victimes. En effet, ces derniers subissent ces actes parce qu'ils sont supposés avoir en permanence de l'argent en liquide. Leur situation d'insécurité est si alarmante du fait de leur présence remarquée sur toutes les artères principales de la ville de Bukavu. Ils s'installent dans des ronds-points, parkings, entrées des frontières, à côté des marchés et aux environs des certaines banques et coopératives d'épargnes.

Certains changeurs de monnaie sont assassinés et pillés en pleine journée au lieu de travail, d'autres par contre, sont victimes des conflits internes existant entre eux et leurs clients qui se trouvent parfois en difficulté de rembourser la somme due à ces derniers. Empruntant des méthodes analogiques à celles des banques, les cambistes surfacturent des sommes exorbitantes à leurs clients qui dépassent le délai de remboursement.

Le cas de cambriolage du 25 Janvier 2019 qui a fait la une des médias et journaux locaux, se traduisant par une attaque spectaculaire à la grenade en plein centre-ville de Bukavu et qui a causé la mort de deux personnes et 17 blessés est un exemple éloquent qui illustre ce phénomène dans la ville de Bukavu.

Un chargeur de monnaie interviewé dans le cadre de cette étude a déclaré « *ce travail présente des normes risques actuellement, j'ai perdu deux amis qui ont été assassinés par les hommes lourdement armés. Tout leur argent a été emporté par ces bandits qui s'étaient échappés en tirant des balles en l'air. Nous sommes exposés suite au manque des bureaux de change dans lesquels nous pouvons exercer tranquillement*<sup>12</sup> ».

Le tableau ci-dessous illustre les cas des vols en mains armées, vols simples ainsi que quelques cas des cambriolages qui ont été enregistrés par l'auditorat militaire dans la ville de Bukavu sur une période allant entre 2019 et 2023.

**Tableau 1. Les cas des vols à mains armées, vols simples et cambriolages enregistrés dans le registre du Ministère public de l'auditorat militaire du Sud-Kivu<sup>13</sup>.**

| Forme des actes criminels | Nombre des cas par année |      |      |      |      | Total |
|---------------------------|--------------------------|------|------|------|------|-------|
|                           | 2019                     | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |       |
| Vols à mains armées,      | 44                       | 26   | 18   | 46   | 24   | 158   |
| Vols simples et qualifiés | 41                       | 24   | 41   | 10   | 19   | 135   |

**Source :** Registre du Ministère public de l'auditorat militaire du Sud-Kivu

Il ressort de ce tableau que sur une période de 5 ans, plus de 130 cas de vols simples et qualifiés, 150 cas de vols à mains armées ont été commis dans la ville de Bukavu. Il sied de souligner que les vols à mains

<sup>12</sup> Entretien avec un changeur de monnaie dans la ville de Bukavu

<sup>13</sup> Registre du Ministère public de l'auditorat militaire du Sud-Kivu, infractions criminels enregistrés de 2018 jusqu'en 2022

armées sont souvent commis pendant la nuit. Ces opérations se passent sous menace d'armes à feu et ont pour but de dérober l'argent et les biens jugés de grande valeur aux habitants.

▪ **Le Kidnapping, assassinats, tortures et coups et blessures**

Les kidnappings dans la ville de Bukavu se manifestent par les enlèvements des enfants, étudiants, personnes âgées, etc. Les kidnappeurs utilisent souvent des taxis voitures comme moyen d'exécution de leurs forfaits. Les clients qui empruntent ces taxis se voient être conduits à des endroits inconnus où ils restent longtemps détenus.

Il s'en suit une demande d'une rançon en échange de la personne détenue par les ravisseurs. Ce sont souvent des grosses sommes qui sont exigées dans ces opérations d'échanges entre kidnappeurs et familles des victimes. Il sied de signaler que les négociations entre ces derniers se passent à distance car, les Kidnappeurs évitent le contact direct et physique avec les familles de la victime. En plus, les opérations de transfert de la rançon exigée ne s'effectuent jamais en banque mais, à travers la téléphonie mobile (Airtel money, M-pesa, orange money etc.).

Notons également que plusieurs cas d'enlèvements finissent par les assassinats, surtout, lorsque les familles de la victime ne sont pas en mesure de totaliser à temps la somme leurs exigée par les ravisseurs.

Le dernier cas d'enlèvement enregistré dans la ville de Bukavu est celui de deux enfants membres d'une même famille (un petit garçon âgé de 3 ans et sa grande sœur âgée de 5ans) qui ont été kidnappés par une femme de trentaine d'âge. Cet événement s'est déroulé dans la ville de Bukavu, Commune de Bagira en date du 01 aout 2023. *«Le corps de la fillette de 5 ans a été retrouvé au bord d'une rivière, amputé de son sexe et de sa langue ; les recherches lancées par le Bourgmestre de la Commune de Bagira ont permis de trouver le Garçon de trois ans drogué dans le domicile de la Kidnappeuse<sup>14</sup> ».*

Un autre cas illustratif est celui d'un enlèvement en date du 6 février 2019, où un habitant sur avenue Essence au Quartier Panzi en Commune d'Ibanda a été enlevé par des personnes inconnues qui ont exigé à sa famille une somme de 3000\$ pour sa libération<sup>15</sup>.

Enfin, le cas d'enlèvement d'un enfant de 4 ans de naissance par son voisin en date du 19 Mai 2020 dans la Commune de Kadutu.

La Synergie des Associations des Jeunes pour l'Education Civique, Electorale et la Promotion des Droits de l'Homme au Sud-Kivu (SAJECEK-Forces vives) est l'une des structures qui s'intéressent au phénomène d'enlèvement dans la Province du Sud-Kivu et la ville de Bukavu en particulier. Son bulletin mensuel du 06 septembre 2021 indique que 27 cas d'enlèvements ont été commis sur toute l'étendue de la Province du Sud-Kivu et que la ville de Bukavu a connu en elle-même 8 cas<sup>16</sup>.

Pour lutter contre les enlèvements à Bukavu, la Direction Générale de la Migration a renforcé les mesures de contrôle au niveau des frontières et dans des ports à Bukavu. Un cadre de la DGM interviewé à ce sujet a déclaré : *« Désormais, lorsqu'une personne veut traverser la frontière congolaise avec un enfant, elle doit présenter une lettre parentale notariée, un extrait d'acte de naissance et introduire une demande d'autorisation de sortie pour l'enfant. Les attestations de naissance facilement falsifiables ne sont plus acceptées en plus<sup>17</sup> ».*

<sup>14</sup> Entretien avec le Chef de Quartier Lumumba dans la Commune de Bagira à son Bureau de travail

<sup>15</sup> Bulletin d'information hebdomadaire de l'Agence Nationale de Renseignement, Commune d'Ibanda

<sup>16</sup> Bulletin d'information de la Synergie des Associations des Jeunes pour l'Education Civique, Electorale et la Promotion des Droits de l'Homme du 6 Septembre 2021

<sup>17</sup> Entretien avec un cadre et agent de la Direction Générale de Migration affecté à la frontière de Ruzizi 1<sup>er</sup>

En plus des phénomènes cités ci-haut, les actes de torture et des meurtres commis dans la ville de Bukavu inquiètent plus d'un habitant. Selon la convention des Nations Unies contre la torture, le terme « torture » désigne tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont intentionnellement infligées aux fins notamment d'obtenir des renseignements ou des aveux, de punir, d'intimider ou de faire pression<sup>18</sup>.

En effet, les actes des tortures dans la ville de Bukavu se manifestent par des coups et blessures qui sont souvent infligés volontairement aux paisibles citoyens par des bandits qui, parfois, pénètrent illégalement et par force dans des maisons d'autrui pour s'accaparer des biens de leur choix et de l'argent. Ces actes sont commis aussi bien par certains membres des forces de défense et de sécurité que par les bandits à mains armées.

Parfois, les cas de tortures sont commis par certains agents de sécurité vivant dans des quartiers civils et qui affichent un comportement contraire à l'éthique et déontologie de l'armée. Un cadre au sein de l'armée congolaise interviewé a déclaré que « *Les déplacements des personnels de sécurité qui vivent en dehors des camps sont donc difficiles à contrôler car, cela permet à certains de fréquenter des endroits de loisir (bars, boîte des nuits) avec leurs armes et peuvent commettre facilement les actes contraires à la mission assignée aux agents des services de sécurité*<sup>19</sup> ».

Le cas d'assassinat d'un opérateur économique et responsable de l'Hôtel Blue Skye intervenu à son domicile sis sur avenue du Lac en date du 22 juin 2022 illustre en plus la régularité de cas d'assassinats dans la ville de Bukavu.

En outre, pour découvrir l'ampleur de la criminalité dans la ville de Bukavu, il convient de s'imprégner du tableau ci-dessous, illustrant ainsi quelques cas d'assassinats, de tortures, de coups et blessures, des kidnappings.

**Tableau 2. Les cas d'assassinats, tortures, coups et blessures et Kidnappings enregistrés dans le registre du Ministère public de l'auditorat militaire du Sud-Kivu<sup>20</sup>.**

| Forme des actes criminels         | Nombre des cas par année |      |      |      |      | Total      |
|-----------------------------------|--------------------------|------|------|------|------|------------|
|                                   | 2019                     | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |            |
| Assassinats, tortures et meurtres | 21                       | 4    | 13   | 17   | 11   | <b>66</b>  |
| Coups et blessures                | 32                       | 17   | 21   | 28   | 31   | <b>128</b> |
| Les Kidnapping (Enlèvements)      | 12                       | 11   | 14   | 22   | 22   | <b>81</b>  |

**Source :** Registre du Ministère public de l'auditorat militaire du Sud-Kivu

Il s'observe que depuis 2019 jusqu'en 2023, plus de 66 cas d'assassinats, tortures et meurtres ont été reportés dans la ville de Bukavu, alors que 128 cas des coups et blessures ont été commis selon les statistiques des infractions criminelles enregistrés dans le registre du ministère public de l'auditorat militaire. 81 cas d'enlèvement ont été signalé sur une période de 5 ans. Rappelons ici que plusieurs cas d'enlèvement échappent à la vigilance des agents des services de sécurité.

### 3.2. Profil social et auteurs de la violence urbaine dans la Ville de Bukavu

Les données fournies par le commissariat urbain de la Police et par l'auditorat militaire indiquent que les

<sup>18</sup> Article 1 de la Convention de Nations Unies contre la torture

<sup>19</sup> Entretien avec un colonel des Forces Armées de la République Démocratique du Congo dans la ville de Bukavu

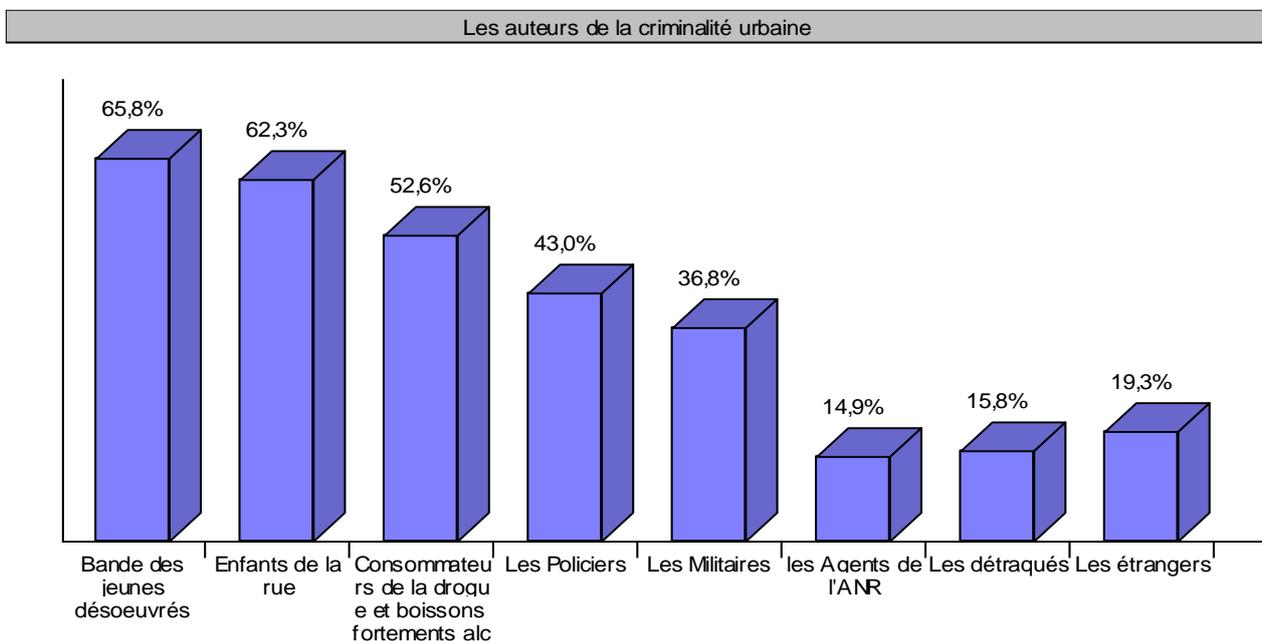
<sup>20</sup> Registre du Ministère public de l'auditorat militaire, *Op. Cit*, p.11

auteurs des actes criminels se trouvent parmi les militaires, les policiers, les jeunes désœuvrés et les groupes constitués par des enfants vivant dans la rue. En outre, nous réalisons à travers cette étude que la délinquance juvénile occupe une place importante et que le profil social du bandit ne diffère pas de celui d'un jeune affichant un sentiment de désespoir et de désaffiliation à la société.

Il est important de souligner que chaque catégorie d'auteurs de crimes dispose d'un mode d'opération et des formes d'identification spécifiques. À titre d'exemple, les enfants de la rue ont leur propre style de vie et expriment un fort sentiment d'appartenance sociale et de solidarité mécanique. Délaissés par leurs familles, certains entre eux, surtout les filles, disent avoir abandonné leurs familles suite aux accusations de sorcellerie. En revanche, les jeunes sans emploi font face à une situation de désespoir inédite en raison de l'incapacité de l'État congolais à générer des emplois pour les occuper.

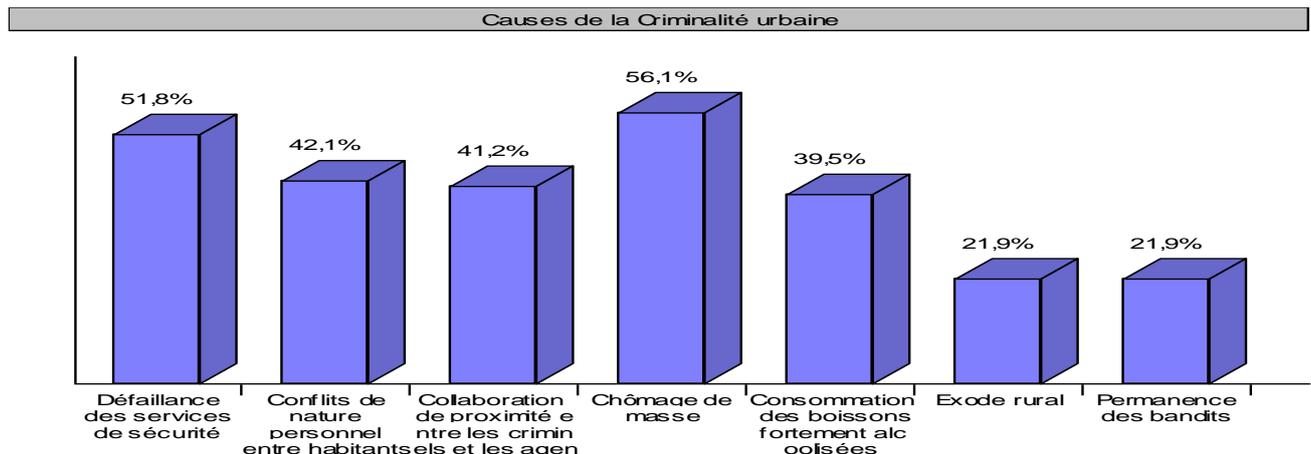
L'étude démontre également que les deux tiers des personnes condamnées pour vol simple, vol qualifié, escroquerie sont des jeunes sans emplois et appartiennent à la classe des pauvres qui représentent plus de la moitié de la population urbaine dans la ville de Bukavu.

Par ailleurs, l'étude menée auprès de nos enquêtés démontre que les auteurs des actes criminels sont composés des enfants vivant dans la rue (62,3%), des jeunes désœuvrés (65,8%), des consommateurs des drogues et boissons fortement alcoolisées (52,6%), des agents de l'ordre : policiers (43%), Militaires (36,8%), agents de l'ANR (14,9%), détraqués (15,8%) et des étrangers (19,3%); comme repris ci-dessous dans la figure N°2 représentant les opinions de nos enquêtés sur les auteurs des actes criminels dans la ville de Bukavu.



### 3.3. Les déterminants de la criminalité dans la Ville de Bukavu

Comme démontré ci-haut, la ville de Bukavu connaît plusieurs fléaux parmi lesquels les vols à mains armées, extorsions, meurtres, assassinats, etc. Dans le cadre de cette étude, cherchons à comprendre ce qui serait à la base de ces actes à Bukavu. Ainsi, la figure N° 3 passe en revue les principales causes de la criminalité urbaine à Bukavu.



### ▪ Les conflits de nature personnelle entre habitants

Judith verweijen s'aperçoit qu'une grande partie de la violence perpétrée dans les zones rurales et urbaines en République Démocratique du Congo découle des conflits de nature personnelle et d'une volonté de générer des revenus traduisant un désir de mobilité sociale et d'obtention d'un certain statut. Ces motivations se conjuguent souvent dans les cas d'assassinats et d'autres délits visant à régler des comptes et des litiges, ou encore de criminalité violente ciblant des personnes contre lesquelles des rancunes sont nourries<sup>21</sup>.

Bien que ces cas soient moins fréquents dans la ville de Bukavu, il s'observe que certains cas de meurtres et assassinats sont dus aux conflits de nature personnelle entre habitants. Selon nos enquêtes, les conflits fonciers (parcellaires) sont à la base de certains cas d'assassinats qui sont enregistrés dans la ville de Bukavu, d'autres par contre, dénoncent la pratique d'emprunt auprès des changeurs de monnaie d'une somme d'argent avec un taux d'intérêt exorbitant qui ne permet pas aux débiteurs de respecter leur engagement vis-à-vis des créditeurs.

Le Président des changeurs de monnaie dans la ville de Bukavu fait voir que certains cas d'assassinats découlent de cette pratique, il déclare que « *Certains débiteurs étant dans l'impossibilité de rembourser les intérêts et la somme due au créancier, décident de l'éliminer physiquement pour faire disparaître la dette*<sup>22</sup> ».

### ▪ La collaboration de proximité entre agents de l'ordre et population

La cohabitation entre la population et les militaires constitue une source d'insécurité dans la ville de Bukavu. La familiarité entre les militaires domiciliés dans des quartiers civils et qui possèdent des matériels militaires (tenues et armes) en est un exemple éloquent car de temps à autre, ils passent des journées entières en train de consommer des boissons fortement alcoolisées avec certains jeunes au quartier.

En plus, la présence de camps militaires au milieu de la population accentue cette proximité. C'est le cas par exemple du Camp Saio qui se situe dans la Commune d'Ibanga/Cimetière de la Ruzizi et du Camp Police Militaire dans la Commune de Bagira où les maisons des civils ont été érigées en plein cœur du camp militaire.

<sup>21</sup> J. VERWEIJEN, Villes violentes, sociétés violentes : Analyser la violence urbaine dans l'EST du Congo, disponible en ligne sur <https://riftvalley.net/publication/villes-violentes-societe-violente-analyser-la-violence-urbaine-dans-lest-du-congo> consulté le 05 Mai 2023

<sup>22</sup> Entretien avec le Président de l'Association des changeurs de monnaie dans la ville de Bukavu

Il importe de noter également que la majorité des militaires sont propriétaires ou locataires de logements dans des quartiers civils. Ils vivent donc parmi les civils, souvent avec leur épouse et leurs enfants. Cette situation renforce les liens sociaux entre militaires et civils. Dans certains coins de la ville, les militaires sont propriétaires des maisons de vente des boissons fortement alcoolisées et du chanvre.

Un cadre de base dans le quartier Nyalukemba que nous avons interviewé à ce sujet a déclaré : « *nos jeunes sont initiés à la consommation du chanvre par les agents de sécurité, la fois passée un jeune du quartier a été attrapé avec des effets militaires, il a failli être tué sur place par les habitants en colère, il n'a eu la vie sauve que par notre intervention. Il poursuit en affirmant que le jeune homme a avoué qu'il aurait eu ces effets militaires auprès d'un militaire à qui il aurait remis une somme d'argent<sup>23</sup>* ».

#### ▪ **Le chômage des Jeunes**

Le taux élevé du chômage à Bukavu alimente le développement de la criminalité dans la ville. Les jeunes sans-emplois adoptent des habitudes et comportement à risque, en particulier, la consommation abusive d'alcool et des substances médicamenteuses. Ces derniers sont frustrés et affectés fortement de cette situation jusqu'à développer un sentiment d'inefficacité et de désaffiliation à la société.

Parmi les facteurs qui expliquent à la fois l'usage de drogues et les comportements criminels à Bukavu, il faut mentionner la pauvreté qui touche plus de la moitié de la population, l'absence d'attachement à des valeurs sociales qui prohibent la consommation des drogues, la fréquentation de personnes faisant usage de drogues ou impliquées dans la délinquance, la perte d'espoir pour certains jeunes à trouver de l'emploi dans un futur proche.

Selon le responsable de l'Office National d'Emploi au Sud-Kivu, « *Les jeunes qui viennent fraîchement de l'université, nourris d'espoir de décrocher rapidement un travail sont vite déçus de constater que leurs aînés qui ont fini les études avant eux accroupissent dans la misère suite au manque d'emploi<sup>24</sup>* ».

Les niveaux des sous-emplois dans cette ville apparaissent de façon plus régulière et durable, très élevés et associés à des phénomènes de nouvelles pauvreté, de précarité et d'exclusion.

Certains jeunes qui tentent de trouver un emploi dans la ville de Bukavu passent plus d'années de stress et frustrations suite aux mauvaises politiques d'engagement préconisées par les entreprises privées comme publiques.

Nombreux se tournent vers les organisations non gouvernementales qui éprouvent également des difficultés à satisfaire la demande des tous les requérants. Ainsi, pour les décourager certaines organisations non gouvernementales fixent des conditions qui ne permettent pas aux jeunes diplômés de décrocher un poste facilement. Cette situation constitue sans nul doute une menace permanente pour la paix sociale dans la ville de Bukavu.

Les statistiques de l'Office National de l'emploi au Sud-Kivu<sup>25</sup> entre 2019 et 2023 soutiennent par exemple que, plus 14050 personnes ont été au chômage.

Les hommes représentent un nombre important (10285) et pourtant, les femmes n'ont été qu'au nombre de 3766. Il s'observe ainsi que les hommes sont des plus en plus à la recherche d'emplois par rapport aux femmes. Ceci s'explique par le fait que les hommes disposent des grandes responsabilités familiales auxquelles ils doivent impérativement répondre. Par conséquent, ils doivent trouver un travail pour y parvenir.

<sup>23</sup> Entretien avec un cadre de base de la Commune d'Ibanda, Quartier Nyalukemba en date du 7 octobre 2024

<sup>24</sup> Entretien avec le Responsable de l'Office Nationale d'Emploi au Sud-Kivu

<sup>25</sup> Rapports annuels (2018-2022) de l'Office National de l'Emploi au Sud-Kivu

Ainsi, la criminalité dans la ville de Bukavu va s'expliquer par la pauvreté mais il faut nuancer. Certes, la pauvreté explique la violence de certains individus, mais réellement, tous les pauvres ne sont pas méchants comme le pensent certains qui n'hésitent même pas à mettre toutes les stratégies en œuvre pour s'en éloigner. Il est d'ailleurs démontré que ces pauvres, dans la plupart des cas, n'ont que l'arme de la violence devant toutes les pressions du moment<sup>26</sup>.

#### ▪ **La vente des boissons fortement alcoolisées**

La vente des boissons fortement alcoolisées est l'une des activités génératrices des revenus dans la ville de Bukavu. Certains jeunes se livrent à la consommation abusive des boissons communément appelées « Kafanya mbiyo » qui signifie « vite fait » sans tenir compte des aspects néfastes de ces dernières sur leur santé. Ils les boivent dans le but de s'enivrer vite et à un prix moins cher. Cependant, plusieurs cas d'actes criminels enregistrés dans la ville de Bukavu ont été commis par ces jeunes consommateurs des boissons fortement alcoolisées. Certains commettent ses actes dans l'inconscience, d'autres par contre, font recours aux vols des biens des citoyens afin de pouvoir se procurer un verre de plus à la prochaine. L'autre source de criminalité dans la ville de Bukavu est la consommation de substances autres que l'alcool. Il s'agit de la consommation de Sniff et du cannabis par certains jeunes désœuvrés. L'attachement de certains jeunes à la bande des consommateurs des boissons fortement alcoolisées et des drogues découle d'un état de désespoir créé par l'absence ou la défaillance de l'intégration sociale. Maryse démontre que la source de pauvreté et la violence exprimée par les jeunes consommateurs des drogues n'est autre qu'une extériorisation des injustices et des grandes amertumes dont ils sont victimes ou témoins, et camouflées en eux<sup>27</sup>.

Dans la ville de Bukavu, les lieux de vente de ces boissons fortement alcoolisées constituent un lieu de soulagement, de consolation, de réconfort, de perte des idées pour ceux-là qui se disent ne pas bénéficier de la richesse qu'égorge la République Démocratique du Congo.

Un groupe de 5 jeunes consommateurs de ces boissons interviewé au marché de Mashinji, dans le quartier Nkafu a déclaré « *nous n'avons rien à faire, pas de travail ni d'occupation ; cette boisson nous est très bénéfique car, elle nous aide à oublier toutes les charges et problèmes qui pèsent sur nous. En plus, elle nous aide à nous relaxer et détendre. Nous ne pouvons jamais dormir sans prendre au moins un verre de bolbo (nom conventionnel que ces derniers utilisent pour désigner cette boisson)*<sup>28</sup> ».

#### ▪ **Salaire médiocre des agents de sécurité**

Le salaire étant une forme de paiement périodique, versé par un employeur à un employé salarié généralement encadré par un contrat de travail, est considéré comme une motivation au travail et permet aux employés de fournir un travail de qualité et performant.

Bien que le gouvernement congolais puisse payer les prestataires des services de sécurité, leur salaire cependant apparaît insuffisant par rapport à leurs besoins quotidiens. Il sied de noter que le salaire mensuel d'un policier (le moins gradé et le haut gradé) varie entre 232000fc et 450000Fc soit l'équivalent en dollars de 82, 8\$ et 160,71\$<sup>29</sup>.

Il importe de souligner que certains agents des services de sécurité sont des responsables des grandes familles et doivent impérativement répondre aux responsabilités familiales tels que le logement, les frais

<sup>26</sup> J-C. DEPAULE, et alii., *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, UNESCO, 2006, p.12.

<sup>27</sup> E. H. MARYSE, *La bande, le risque et l'accident*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 19.

<sup>28</sup> Entretien avec un groupe des Jeunes consommateurs des boissons fortement alcoolisées au marché de Mashinji situé dans la Commune de Kadutu, Quartier Nkafu

<sup>29</sup> Entretien avec le responsable chargé de paie au sein de la police nationale en ville de Bukavu

académiques et scolaires pour leurs enfants, les soins médicaux, etc. il est cependant difficile d’y parvenir avec le salaire que l’Etat congolais leur offre.

Cette situation influe sur la manière dont certains agents de l’ordre se comportent vis-à-vis des citoyens qu’ils sont censés protégés. Ils se démotivent et tentent de se venger contre les citoyens en commettant extorquant leurs biens, etc. D’autres louent leurs matériels de protection auprès des bandits pour qu’ils en fassent usage pendant leurs opérations.

▪ **Croissance démographique et l’exode rural**

La rapidité et l'ampleur de la croissance démographique de la ville de Bukavu inquiète. Il importe de noter que les pouvoirs publics n’ont pas su doter de cette ville d’un ensemble des infrastructures collectives nécessaires à la vie quotidienne des citoyens. Ceci fait que la concentration de la population sur un espace réduit puisse influencer sur la quiétude et la sécurité des personnes et des leurs biens dans la ville. Cette situation engendre une crise urbaine inédite.

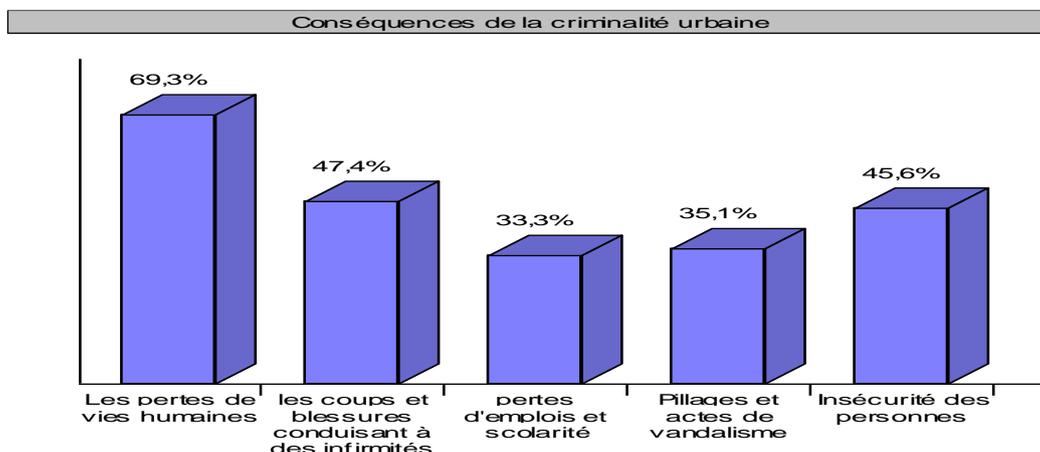
Cette crise urbaine se traduit par une détérioration du cadre de vie des habitants. Par ailleurs, en milieu rural en RDC, face à la misère et à l’insécurité insupportable, un exode rural s’opère vers les périphéries des villes. Ce mouvement de déplacement des populations a contribué à un étalement urbain irrégulier et non planifié ; à la marginalisation, la pauvreté et la précarité dans les villes. Des ménages appauvris qui y résident, sans appui de l’Etat, voient leurs enfants, généralement déscolarisés, grossir le nombre de jeunes vivant dans la rue et déscolarisés suite au manque des moyens des parents<sup>30</sup>.

Dans la ville de Bukavu, les jeunes qui se déplacent vers le centre urbain vendent souvent leurs terres nourris d’espoir de trouver un emploi stable en ville. Ils se livrent à des petits commerces dans des kiosques une fois dans la ville. Cependant, l’intégration sociale devient facile pour ceux qui réussissent à développer des activités génératrices des revenus et pourtant, ceux qui n’y parviennent pas se livrent à des actes ignobles pour survivre.

**3.4. Conséquences de la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu**

La présence de crimes dans la ville de Bukavu crée un sentiment d’insécurité généralisé au sein de la population. Les habitants de Bukavu subissent des traumatismes et de stress constant en raison de cette insécurité persistante. En conséquence, les ménages se déplacent vers le centre-ville, certains quartiers deviennent indésirables et certains habitants de la ville rencontrent des difficultés à y vivre pour longtemps.

**Figure 4. Opinions des enquêtes sur les conséquences de la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu**



<sup>30</sup> CRDI, *Op. Cit*, p.4

Il ressort de ce graphique que la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu a pour conséquence les coups et blessures conduisant à des infirmités (47,4%), les pertes des vies humaines (69,3%), les actes de vandalisme et pillage (35,1%), l'insécurité des personnes (45,6%), les pertes d'emplois et de scolarité (33,3%) les agressions sexuelles, la destruction des petites activités informelles tenues en majorité par les femmes.

Par ailleurs, les conséquences de la criminalité urbaine se répercutent dans plusieurs domaines : domaine économique, social et politique. Comme le pense Renée Rouleau, l'insécurité a des conséquences sur l'économie<sup>31</sup>.

Il convient de souligner que la criminalité urbaine à Bukavu influe sur l'évolution normale des activités économiques. Il est difficile pour certains opérateurs économiques de développer des activités génératrices de revenus dans une ville où les crimes sont fréquents.

En plus, l'insécurité crée des conflits internes entre les habitants d'une même entité<sup>32</sup>. Elle influe sur l'acceptation mutuelle et brise les liens sociaux.

Le phénomène de la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu pousse les résidents à se soupçonner mutuellement. La cohésion sociale est déficitaire et la communication entre les habitants de Bukavu est restreinte.

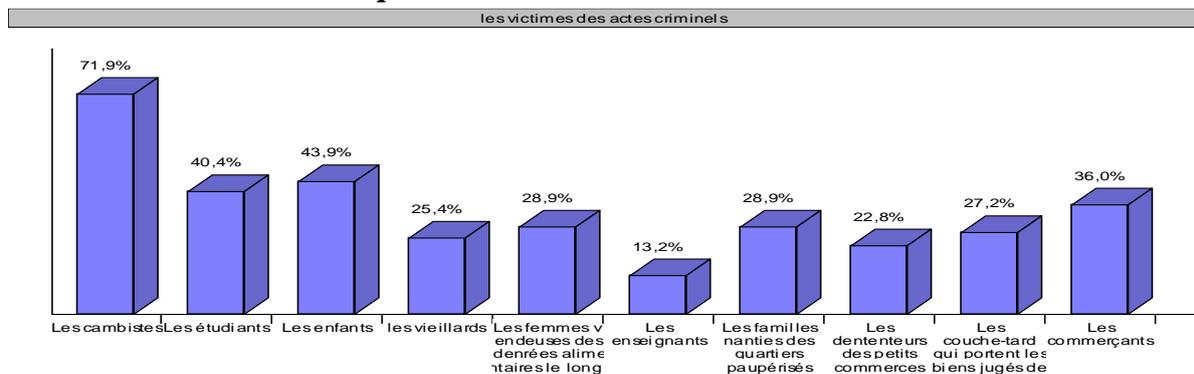
Du point de vue politique, il importe de noter que le partage non équitable des richesses, l'accès au pouvoir et à l'emploi donne naissance à deux classes adverses dans la ville de Bukavu, d'une part les tenants du pouvoir qui cherchent à tout prix à le conserver et le maintenir le plus longtemps possible, d'autres part, les demandeurs du pouvoir qui se constituent à un obstacle d'échec devant les tenants du pouvoir.

### 3.5. Les victimes des actes criminels dans la ville de Bukavu

Les victimes de la criminalité dans la ville de Bukavu sont parfois confrontées à des dommages corporels, des pertes financières et des problèmes psychologiques.

Personne n'est épargné des actes criminels commis à Bukavu. Néanmoins, il y a lieu de citer certaines victimes qui sont plus touchées par ces actes à Bukavu : les cambistes qui exercent le long des routes (71,9%), les étudiants (40,4%), les enfants (43,9%), les vieillards (25,4%), les femmes vendeuses des denrées alimentaires le long des rues (28,9%), les Enseignants (13,2%), les familles nanties des quartiers plus paupérisés (28,9%), les détenteurs des petits commerces (22,8%), les couche-tard (27,2%) qui portent des biens jugés de valeur (téléphone, bijoux, montre, argent, etc.), les grands commerçants (36%).

Figure 5. Résultats issus des enquêtes sur les victimes des actes criminels dans la ville de Bukavu



<sup>31</sup> R. ROULEAU, « L'insécurité urbaine : un mal qui paralyse les femmes » In *TEOROS*, n°16, 1997, p. 4.

<sup>32</sup> C. STRIKE, *Les femmes agressées par des inconnues, Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, 1995, p.28.

Afin de lutter contre les crimes, les résidents mettent en place leurs propres méthodes de défense, telles que l'utilisation de maisons de gardiennage pour assurer la sécurité de leur domicile, la mise en place de comités locaux d'autodéfense qui effectuent des patrouilles nocturnes dans les quartiers et les avenues, ainsi que la justice populaire.

De plus, la persistance de l'insécurité témoigne de la vulnérabilité des forces de l'ordre et de l'appareil judiciaire de l'Etat Congolais en général.

### **3.6. Mesures préventives de lutte contre la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu**

La lutte contre la criminalité relève de la responsabilité du gouvernement congolais, et plus particulièrement de la police.

Il importe de signaler que la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu est gérée en fonction de temps et des circonstances. Ceci parce que les modes opératoires des criminels pendant la journée et la nuit diffèrent. Pendant la journée, les criminels opèrent calmement sachant que les agents de l'ordre ne sont pas trop vigilants, et pourtant, pendant la nuit, ils opèrent avec professionnalisme sachant la forte probabilité de croiser les agents de l'ordre en patrouille de nuit<sup>33</sup>.

Plusieurs initiatives ont été initiées par les autorités locales afin de lutter contre la criminalité urbaine à Bukavu, il s'agit entre autres de l'opération « *Tujikingé* », qui avait comme but d'inciter les habitants à s'approprier leur propre sécurité ; l'identification des taxi motos et véhicules de transport en commun ; l'interdiction formelle aux motards d'exercer dans le centre-ville sous prétexte qu'ils commettent des petits larcins et facilitent les criminels à commettre leurs forfaits, la création des comités locaux de sécurité et les différents conseils de sécurité tenus chaque semaine pour évaluer l'état de quiétude et de paix dans la ville<sup>34</sup>.

#### **▪ Les bouclages ciblés et patrouilles des nuits**

Les *bouclages* sont menés conjointement entre l'armée et la PNC afin de neutraliser des individus présumés malfaiteurs. Ces opérations consistent en des perquisitions résidentielles méticuleuses. Les bouclages sont souvent menés très tôt le matin. Pendant ce temps, personne n'est permis de quitter l'avenue sous bouclage. Les agents de l'ordre déployés dans les Avenues doivent entrer forcement de maison en maison pour contrôler s'il n'y a pas d'armes ou autres effets militaires<sup>35</sup>.

De fois, bien qu'ils ne soient pas fréquents, les bouclages pendant les journées sont effectués surtout en cas d'alerte de cambriolage ou de vols à mains armées. Les véhicules sont systématiquement contrôlés afin d'identifier ceux qui sont en ordre de circulation. Certains bandits ont été attrapés avec des tenues militaires, d'armes et d'autres objets réservés aux militaires pendant ces opérations.

S'agissant des *patrouilles des nuits*, il importe de noter que ces dernières sont menées régulièrement par les services de sécurité dans la ville de Bukavu. Pendant ces opérations, la Police nationale congolaise fait parfois face à des criminels lourdement armés et finissent par échanger des tirs. Cependant, la Police fait recours à l'armée car elle est plus formée en tactique de guerre et peut faire face à n'importe quel groupe des gangs. Les agents de sécurité font la ronde des rues et des avenues des quartiers chauds afin de prévenir les surprises désagréables de la part des malfaiteurs.

<sup>33</sup> Entretien avec le Commissaire supérieur adjoint de la Police et responsable de la sécurité publique dans la ville de Bukavu à son cabinet de travail en date du 28 août 2023

<sup>34</sup> Entretien avec le Directeur de cabinet du ministère Provincial de l'intérieur

<sup>35</sup> Entretien avec le Coordonnateur adjoint de la cellule d'investigation du gouvernorat du Sud-Kivu à son bureau de travail en date du 09 Septembre 2023

Il sied, cependant, de noter que les patrouilles initiées par les autorités locales sont fréquemment des mesures réactives et temporaires car, ne répondent que sur la solidarité communautaire et la volonté des jeunes.

Outre ces stratégies, il s'ajoute l'organisation d'un forum des quartiers en collaboration avec les Comités Locaux de Développement (CLD), les Comités Locaux de Paix et Développement (CLPD), les Comités Locaux de Sécurité et de Proximité (CLSP) et le Comité Local de Gouvernance Participative (CLGP).

L'organisation de ces forums des quartiers vise à créer un cadre de dialogue régulier entre les acteurs publics et la société civile pour échanger des informations et des expériences en matière de sécurité des personnes et de lutte contre la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu. Cette stratégie permet de diagnostiquer les facteurs et les déterminants de la criminalité urbaine. Elle permet en plus de développer un plan de sécurité afin de décider sur les initiatives à mener pour prévenir ou résoudre des risques liés à la criminalité urbaine.

#### ▪ Initiatives locales de lutte contre la criminalité urbaine à Bukavu

La situation quotidienne d'insécurité a conduit au développement de nombreuses réponses aussi vastes que la variété des crimes commis. Les habitants de Bukavu ont fait preuve d'une créativité et d'un courage incroyables face aux nombreux dangers posés par la criminalité urbaine. Par exemple, diverses mesures de protection individuelle ont été prises pour éviter l'insécurité quotidienne, notamment éviter de marcher la nuit, dissimuler les objets de valeur dans le soutien-gorge<sup>36</sup>, l'engagement des agents de société de gardiennage, etc.

Une stratégie plus offensive consiste à instaurer des systèmes d'alarme locaux, une mesure qui existe au moins depuis les années. Les initiateurs distribuent des sifflets et des vuvuzelas lors des réunions communautaires. Les gens sont encouragés à se servir de leurs casseroles et marmites pour alerter leurs voisins en cas de vols à main armée. Les cadres de base appellent la police aussitôt l'alarme déclenchée, même s'il faut admettre qu'elle intervient souvent bien trop tard<sup>37</sup>.

Ces systèmes d'alarme s'accompagnent souvent de rondes nocturnes assurées par les jeunes en collaboration avec les services de sécurité. Cependant, chaque ménage accompagne ces jeunes patrouilleurs avec peu d'argent afin de se procurer à manger pendant les heures de patrouilles nocturnes. Pour y arriver, les jeunes ont créé leurs propres associations. Deux associations sont devenues solides et jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la criminalité à Bukavu. Il s'agit notamment de la Synergie des associations des jeunes pour l'éducation civique, électorale et la promotion des droits de l'Homme au Sud-Kivu (SAJECEK-Forces Vives) et Bukavu-Forces Vives.

Dans leur mode opératoire, ils agissent de façon plus violente en assénant des coups de fouet en public aux présumés voleurs attrapés. Ils ont acquis une certaine popularité grâce à leur aptitude à retrouver les voleurs et à rendre une justice rapide. Ils sont considérés par certains habitants comme étant plus fiables et plus légitimes que la police<sup>38</sup>.

Par ailleurs, plusieurs autres associations éphémères des jeunes interviennent dans la lutte contre la criminalité urbaine à Bukavu. C'est le cas par exemple d'une structure dénommée « *Bana Israël* », qui

<sup>36</sup> Entretien avec trois femmes vendeuses de sexe dans la Ville de Bukavu, Rond-point Feu rouge.

<sup>37</sup> M. THILL, « *Un système d'insécurité : comprendre la violence et la criminalité urbaines à Bukavu* », disponible en ligne sur [www.riftvalley.net](http://www.riftvalley.net) consulté le 25 Septembre 2023.

<sup>38</sup> J. GATTI, « Police et ordre légal » In procès, Cahier d'analyse politique et juridique de l'université de Nice, 1984, pp.15-16.

est basée dans la Commune de Bagira sur Avenue Kasheke. Créée à l'initiative de la population, cette structure mène des patrouilles nocturnes afin de lutter contre les vols à mains armées fréquents dans cette avenue.

Aussi, les femmes vendeuses du marché Bondeko ont à leur tour développé des stratégies de lutte contre les actes criminels dans leur marché. Elles ont mis en place une équipe de jeunes patrouilleurs bénévoles qui doivent assurer leur sécurité. En échange de leur protection contre les enfants vivant dans la rue et les voleurs, ces volontaires imposent une taxe quotidienne aux femmes du marché ; cette situation crée une zone grise entre la sécurité publique et privée. Parallèlement, ils jouent un rôle dans l'économie de l'insécurité en récupérant des marchandises volées afin de gagner davantage d'argent<sup>39</sup>.

Ceci est une illustration de l'inefficacité de l'autorité de l'Etat qui a comme mission régalienne : la protection des personnes et de leurs biens.

En outre, la justice populaire est une solution collective adoptée par les résidents de Bukavu afin de faire face à la criminalité urbaine à Bukavu. La population qui éprouve le sentiment d'être laissée à elle-même par les dirigeants qui ne parviennent pas à mettre un terme à ce phénomène, fait appel à la justice populaire afin de se faire justice elle-même et de garantir sa sécurité. Elle fait appel à des actes souvent violents qui sont parfois perpétrés en réparation d'un crime présumé. Il convient de noter que ces actes de justice populaire privent les victimes de leur droit à la vie, à un procès équitable et à la présomption d'innocence, car certains sont souvent lynchés immédiatement et d'autres sont brûlés vifs. L'implication de l'ensemble de la population rend difficile l'identification des auteurs de ces actes. Les auteurs de ces violences collectives sont rarement enquêtés par les autorités compétentes et sont souvent considérés comme des combattants du crime ou des justiciers qui aident la société à se débarrasser de ceux qui attaquent les autres.

### **3.7. Pistes de solution pour lutter contre la mauvaise gouvernance sécuritaire et la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu**

La baisse de la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu, nécessite que l'on mette en place des stratégies efficaces visant à lutter contre la mauvaise gouvernance dans le secteur de sécurité. En effet, une mauvaise gouvernance du secteur sécurité est la conséquence du non application des principes de la bonne gouvernance à la prestation, à la gestion et au contrôle des services de sécurité dans un État<sup>40</sup>. Elle est la source des problèmes institutionnels systématiques pour le secteur de la sécurité.

La mauvaise gouvernance de secteur de sécurité dans la ville de Bukavu conduit à des multiples problèmes d'insécurité animée par des actes criminels commis régulièrement dans cette ville. Au fait, cette mauvaise gouvernance est due à l'insuffisance de contrôle continu au sein des services de sécurité, au manque de transparence ou de responsabilités réelles dans la prise des décisions visant à lutter contre la criminalité urbaine. Cette situation engendre une corruption qui devient difficile à éradiquer actuellement suite aux avantages personnels qu'en tirent les prestataires des services de sécurité et les civils employés dans les institutions politiques au sein de la ville de Bukavu.

Tout en relevant précédemment les défis liés à la lutte contre la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu, quelques pistes de solution sont envisageables dans le cadre de cette étude pour éradiquer tant soit peu ce phénomène. Compte tenu du nombre impressionnant des citoyens qui ne se tiennent informés des affaires criminelles que par le biais des médias, les radios seraient mieux placés pour dénoncer

<sup>39</sup> M. THILL, *Op. Cit*, p.24

<sup>40</sup> Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève, « La gouvernance du secteur de la sécurité », Série de documents d'information sur la RSS (Genève: DCAF, 2015).

certaines formes de criminalité. Ainsi, les autorités au niveau local doivent multiplier des campagnes médiatiques de prévention des cambriolages et d'information concernant les risques associés à la consommation abusive des drogues et des boissons fortement alcoolisées.

Elles doivent créer des centres d'encadrement psychologique et professionnel des enfants vivant dans la rue afin de limiter les exactions commises par ces derniers. Il convient pour cela d'étudier les parcours de vie des jeunes qui sont déjà identifiés au sein de cette classe sociale afin d'élaborer des initiatives qui puissent empêcher les autres à emprunter cette même voie et permettre à ceux qui y sont de se réintégrer socialement au sein de la société.

En plus, les gouvernants au niveau provincial doivent accorder la priorité au contrôle des lieux où habite le personnel de sécurité, elles doivent écarter le personnel militaire des quartiers civils et l'installer loin de la ville et imposer au personnel de sécurité sans fonction ou en congé de se signaler régulièrement auprès de son hiérarchie. Il est également important de consolider la gestion des stocks d'armement, notamment le marquage et l'enregistrement des armes afin d'éviter la circulation des armes non étiquetées.

S'agissant de l'enclavement des quartiers, les dirigeants doivent rompre l'isolement de certains quartiers et inscrire l'assainissement des quartiers pauvres dans les priorités prises sur leur agenda politique. Ils doivent aménager les espaces urbains et développer des infrastructures telles que les routes, les sentiers dans des avenues afin de permettre une circulation fluide pendant les heures d'intervention.

En plus, la réforme des services de sécurité est indispensable étant donné que cette dernière s'est imposée depuis les années 1990 comme étant un outil indispensable de sortie de crise et de reconstruction des pays faibles et faillis, au cœur du continuum sécurité-développement<sup>41</sup>.

En résumé, pour lutter contre la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu, l'Etat congolais doit :

- Renforcer la police en effectifs, en moyens matériels et en capacitation ;
- Doter un numéro vert à la population pour la permettre de rester en contact permanent avec la police ;
- Nouer une collaboration sincère et effective entre les prestataires des services de sécurité et les instances judiciaires afin d'éviter l'impunité des malfrats ;
- Améliorer les conditions des maisons pénitentiaires qui doivent rejouer leur mission de rééducation ;
- Améliorer le salaire des prestataires des services de sécurité afin de permettre aux agents des services de sécurité à bien jouer leur rôle ;
- La construction des centres d'encadrement psychologique des enfants vivant dans la rue et des consommateurs des drogues et boissons fortement alcoolisées
- Renforcer la justice en adoptant une politique de tolérance zéro contre la criminalité : il s'agit donc d'appliquer les mesures juridiques de répréhension.

## Conclusion

Cette étude a porté sur la criminalité urbaine et défis sécuritaire dans la ville de Bukavu. L'objectif principal consistait à analyser les facteurs liés au phénomène de la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu. Il s'agissait de scruter les phénomènes, les déterminants et effets liés aux actes criminels fréquents dans la ville de Bukavu.

<sup>41</sup> A. LEBOEUF, « Qu'est-ce qu'une bonne réforme du secteur de sécurité ? », *Notes de l'Ifri*, Ifri, décembre 2017.

A l'issue de cette étude, il importe de mentionner que la criminalité urbaine demeure un problème inquiétant dans la ville de Bukavu et que les initiatives prises par les autorités afin de mettre fin à ce phénomène demeurent jusque-là inefficaces.

Il sied de noter en plus que les actes criminels commis à Bukavu relèvent de facteurs politiques, économiques, et démographiques combinés. Les inégalités, la marginalité économique et le chômage des jeunes, passent pour être le principal mobile du basculement à la criminalité urbaine dans cette ville.

L'exode rural a conduit à une explosion démographique non contrôlée, d'où l'étalement de la ville donnant naissance à des quartiers instables et peu aménagés. L'accentuation des actes criminels se développe plus dans des quartiers dits populaires et à forte concentration de la population. Ces quartiers sont minés par une forte consommation des boissons fortement alcoolisées et de drogues par les sans-emplois et des jeunes désespérés qui développent un sentiment d'inefficacité et de désaffiliation à la société.

Les principaux acteurs de la criminalité urbaine dans la ville de Bukavu sont des jeunes désœuvrés, les enfants vivant dans la rue, les consommateurs de drogue et boissons fortement alcoolisées et certains agents des services de sécurité.

La recrudescence des actes criminels dans la ville de Bukavu traduit la faiblesse des services de la police et de l'appareil judiciaire de l'Etat Congolais à mettre fin à la criminalité urbaine. Ceci fait que les habitants ne puissent pas entreprendre des actions de justice formelle contre les auteurs de violence mais recourent souvent à la justice populaire pour se rendre justice. Certains cas de tentative de saisine de la justice n'aboutissent pas à des sanctions, ce qui renforce l'impunité. Cette étude s'est donné aussi comme devoir de penser à d'autres mesures dans l'espoir de juguler ce phénomène de la criminalité et ainsi garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens dans la ville de Bukavu.

## Bibliographie

1. BARBARA W., « L'anatomie de l'antagonisme racial et de la violence urbaine: les bandes à Birmingham dans les années 1870 », in *Déviance et société*. 1991-Vol. 15-N°4.
2. CHARLES S. et al, *Atlas de la ville de Bukavu*, CERUKI-ISP/BUKAVU, 1981.
3. CRDI, « Etude sur les violences et exclusions urbaines en République Démocratique du Congo », programme : Villes sûres et inclusives. Disponible en ligne sur [www.crdi.ca/villes](http://www.crdi.ca/villes).
4. De Charentenay P., « L'Afrique dans les marges », in *Etudes*, n°4022, 2005.
5. DEPAULE J.C., et alii., *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, UNESCO, 2006.
6. GATTI J., « Police et ordre légal » In *Procès, Cahier d'analyse politique et juridique de l'université de Nice*, 1984.
7. GENDROT S., « l'insécurité, un enjeu majeur pour les villes », in *Sciences Humaines*, Mensuel N° 89-Décembre 1998.
8. Henri MOTCHO K., « Croissance urbaine et insécurité dans la ville de Niamey », *Georg. Helv.*, 59, 199-207, disponible en ligne sur <https://doi.org/10.5194/gh-59-199-2004,2004>.
9. LEOUEUF A., « Qu'est-ce qu'une bonne réforme du secteur de sécurité? », *Notes de l'Ifri*, Ifri, décembre 2017.
10. LIVINGSTON S., « La révolution de l'information en Afrique: Implications pour la criminalité, le maintien de l'ordre et la sécurité des citoyens », Papier de recherche du Centre d'études stratégiques de l'Afrique N° 5, Washington, D.C, 2013.
11. MARYSE E. H., *La bande, le risque et l'accident*, Paris, L'Harmattan, 1997.

12. ROULEAU R., « L'insécurité urbaine : un mal qui paralyse les femmes », in *TEOROS*, n°16, 1997.
13. STRIKE C., *Les femmes agressées par des inconnues, Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, 1995.
14. THILL M., « *Un système d'insécurité: comprendre la violence et la criminalité urbaines à Bukavu* », disponible en ligne sur [www.riftvalley.net](http://www.riftvalley.net).
15. VERWEIJEN J., « Villes violentes, sociétés violentes : Analyser la violence urbaine dans l'EST du Congo », disponible en ligne sur <https://riftvalley.net/publication/villes-violentes-societe-violente-analyser-la-violence-urbaine-dans-lest-du-congo>
16. Vunduawe Te Pemako F., *A l'ombre du Léopard. Vérités sur le règne de Mobutu Sese Seko*, Editions Zaire Libre, Bruxelles, 2000.